

Pour diffusion immédiate

## Inauguration de la caserne 6 à Sainte-Hélène-de-Breakeyville

### **LE TERRITOIRE DE LÉVIS EST MAINTENANT PLUS SÉCURITAIRE AVEC L'AJOUT D'UNE NOUVELLE CASERNE DE POMPIERS**

---

**Lévis, le 26 mars 2014.** – « Le centre du territoire de la Ville de Lévis dispose maintenant d'un service de sécurité incendie adéquat depuis la mise en place de la caserne 6 de Sainte-Hélène-de-Breakeyville », a déclaré aujourd'hui, le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, à l'occasion de l'inauguration officielle du 5<sup>e</sup> bâtiment dédié au Service de la sécurité incendie sur le territoire de Lévis.

« La caserne 6 dessert, en première ligne, le sud du secteur de Saint-Jean-Chrysostome ainsi que les secteurs de Charny et de Sainte-Hélène-de-Breakeyville. La sécurité des Lévisiennes et Lévisiens de ce secteur est donc grandement accrue depuis l'ouverture de cette nouvelle caserne », a précisé monsieur Lehouillier, en présence de monsieur Yves Després, directeur du Service de la sécurité incendie, de madame Janet Jones, présidente du comité de sécurité publique de la Ville de Lévis et conseillère municipale, de membres de l'État-major du Service de la sécurité incendie ainsi que de pompières et de pompiers de Lévis.

Pour sa part, le directeur du Service de la sécurité incendie, monsieur Després, s'est montré heureux de pouvoir désormais compter sur ce nouvel équipement. « Nous venons de poser un autre jalon dans l'atteinte de l'uniformisation des services sur l'ensemble de la ville », s'est-il réjoui.

Cette nouvelle caserne, dont les travaux ont débuté en octobre 2012, est équipée d'un camion autopompe et d'un camion-citerne utilisés par les quatre pompiers présents en permanence. Un camion-échelle est également à la disposition d'une équipe de relève.

« Notre objectif est de réduire de façon significative les pertes attribuables à l'incendie et d'accroître l'efficacité des services reliés à la sécurité incendie. Plusieurs actions ont donc été programmées, tant sur le plan de la prévention que dans l'organisation même du Service de la sécurité incendie. La construction de cette nouvelle caserne d'incendie à Sainte-Hélène-de-Breakeyville découle directement de ces actions », a souligné de son côté la présidente du comité de sécurité publique de la Ville de Lévis, madame Janet Jones.

L'ensemble du projet, coordonné et géré par le Service du génie de la Ville, sous la responsabilité de monsieur Gilles Lauzon ingénieur et monsieur David Bernier technicien, totalise 4,3 M\$, terrain en sus. Le nouveau bâtiment, qui a pignon sur rue au 7, rue Saint-Augustin, dans le secteur de Saint-Hélène-de-Breakeyville, est situé sur un terrain de 22 770 mètres carrés. Sa superficie est de 1 585 mètres carrés dont 1 135 mètres carrés sont consacrés à la caserne. La construction intègre une section garage de 550 mètres carrés comportant trois portes situées à l'avant et trois portes situées à l'arrière, une aire de vie incluant des espaces à bureaux, un espace cuisine, un dortoir pour six pompières et pompiers, une salle de repos ainsi qu'une salle de formation.

### **Une force de frappe améliorée**

Rappelons que cette nouvelle caserne s'ajoute aux quatre autres déjà en fonction 24 heures sur 24 dans les secteurs de Lévis, Saint-Étienne-de-Lauzon, Saint-Nicolas et Saint-Romuald. Ainsi, 26 pompières et pompiers sont désormais en alerte, en tout temps, dans les cinq casernes du territoire.

Avec l'ajout de cette caserne, le Service de la sécurité incendie compte maintenant 104 pompières et pompiers permanents. « À terme, le Schéma de couverture de risques prévoit un total de 120 pompières et pompiers permanents. Nous avons l'intention d'atteindre cet objectif avec l'ajout d'une sixième caserne qui verra le jour à Pintendre à la fin de l'année 2015 », a fait savoir le maire de Lévis.

Entré en vigueur en décembre 2010, le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie prévoit l'arrivée de dix pompiers sur les lieux d'un incendie, et ce, dans un délai de 10 minutes.

### **Une équipe dévouée et compétente**

Monsieur Lehouillier a profité de l'occasion pour rendre hommage à tout le personnel du Service de sécurité incendie dans la mise en œuvre de cette vaste opération qui constitue pour les Lévisiennes et Lévisiens un moment de grande fierté. « Nos pompières et nos pompiers agissent à titre de premiers répondants et contribuent à sauver des vies. Je profite de cette occasion pour souligner leur grand professionnalisme. D'ailleurs, leur participation directe aux efforts de recherche dans le cadre de la tragédie du Lac Mégantic en est une preuve», a ajouté monsieur Lehouillier.

- 30 -

**Source :** Guy Rodrigue  
Conseiller en communication  
418 835-8288

**Information :** Francis Martel  
Attaché de presse  
418 572-7820

